

Politique et objectifs Qualité D-LAB

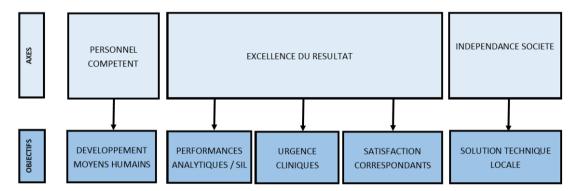
Politique Qualité

- Développer la compétence de notre personnel, en suscitant également leur responsabilisation et leur sentiment d'appartenance à la société.
- Assurer une qualité irréprochable des prestations, depuis le prélèvement jusqu'à la transmission du résultat et mériter l'entière confiance de nos clients.
- -Conserver l'indépendance de notre société et préserver une solution technique locale.

Objectifs qui traduisent cette politique

- Développement des moyens humains notamment par la communication et la formation.
- Mise en place d'équipements performants et veiller à la qualité irréprochable de la réalisation technique de nos examens.
- Apporter un service optimal notamment aux utilisateurs hospitalisés.
- Obtenir un service de prise en charge des prélèvements externes le plus adapté possible.

Ces objectifs visent à garantir le service médical rendu au sein de notre Laboratoire ie « le bon acte au bon moment pour une prise en charge optimale du patient ».



Réalisation des objectifs

Pour réaliser ces objectifs, la direction du laboratoire s'engage à :

- Développer et à maintenir un système de management de la qualité dynamique incluant une approche par la gestion des risques en prenant en compte toutes les opportunités d'amélioration.
- Cette approche se traduit notamment par la planification de la gestion des changements, des audits, des dispositifs de continuité d'activité, du pilotage des ressources.
- Promouvoir ses activités dans un cadre éthique, avec impartialité et confidentialité, en s'assurant que le personnel ne subisse aucune pression ou influence, interne ou externe, financière ou autre, qui vienne mettre en cause la qualité de son travail, son impartialité, son jugement ou son intégrité opérationnelle, et à surveiller l'existence d'éventuels conflits d'intérêts, internes ou externes, pouvant influencer la qualité de l'activité.

Afin de s'assurer que ces exigences sont mises en œuvre de façon permanente, la Direction a nommé un Responsable Assurance Qualité bénéficiant d'une délégation de pouvoirs décisionnels et l'indépendance nécessaire au bon accomplissement de sa tâche ; s'engage à mettre en œuvre les dispositions nécessaires pour que le personnel s'approprie et respecte le système qualité.

Les biologistes co-responsables s'engagent à mettre en place et à respecter les bonnes pratiques professionnelles, la norme EN ISO 15189 et les référentiels opposables du COFRAC au sein du laboratoire, en allouant les ressources et moyens nécessaires ; s'engagent à améliorer en permanence la qualité des prestations du Laboratoire.

le 23/05/2024

A.Boyer O.Dorson FX.Fouquay D..Loeber M.Tredano H.Volle

B 0). If of 10